



AUX USAGERS ET A LA POPULATION de Bourgogne et de Franche-Comté

Dijon, le 28 juin 2017

Trains sans contrôleurs, Guichets fermés, Quais déserts... ce qui nous attend sur le TER en Bourgogne Franche-Comté

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Si la CGT s'adresse à vous aujourd'hui, c'est parce qu'elle souhaite vous alerter sur les conditions dans lesquelles va évoluer le TER en Bourgogne-Franche-Comté dans les prochains jours.

S'il a été constaté une évolution des dessertes, du matériel roulant et une rénovation des gares au début des années 2000, il s'avère que, depuis quelques années maintenant, les orientations stratégiques sont modifiées.

Elles sont dorénavant tournées vers la **remise en cause de la présence humaine SNCF dans les gares, dans les trains et sur les quais**. Cette casse du service public a pour effet de vous retrouver livrés à vous-même, en situation normale comme en situation perturbée.

Ainsi, dans le cadre de la renégociation de la future convention TER Bourgogne-Franche-Comté pour début 2018, des conséquences vont se faire sentir dès le 2 juillet 2017, notamment :

- **Suppression des contrôleurs** qui assurent la sécurité et la sûreté à bord des trains entre Dijon/Is sur Tille, Dijon/Les Laumes, Dijon/Chalon sur Saône/Macon, Dijon/Seurre, Laroche-Migennes/Paris Bercy (et en perspective 2018 des lignes en Franche-Comté) ;
- **Fermeture progressive de l'ensemble des guichets** SNCF de la Région au terme de la convention ;
- **Suppression progressive des agents donnant le départ des trains** (donc pas de personnel sur le quai) dans toutes les gares de la Région ;
- Projet de **mise en concurrence de nombreuses lignes de la Région** (Dijon/Nevers, Dole/Saint Claude, Avallon/Auxerre, Corbigny/Clamecy/Auxerre, Etang sur Arroux/Autun) ;
- Projet de **mise en concurrence de la maintenance du matériel roulant**.

Par leurs décisions, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté et la Direction Régionale SNCF Mobilités Bourgogne-Franche-Comté prétendent vous offrir plus de services avec moins de personnel remettant en cause le service public ferroviaire mais surtout la sécurité et la sûreté dans les gares et les trains.

- Sans vous laisser la possibilité d'acheter votre billet dans les gares ou à bord des trains, vous devenez de facto un « fraudeur », si vous n'avez pas de titre de transport, avec comme conséquence une amende de 50 euros comme cadeau !
- Des voyageurs « sensibles » tels des collégiens, lycéens, personnes âgées ou en situation de handicap seront livrés à eux-mêmes ou sous votre bienveillance puisqu'il n'y aura plus de cheminots à bord des trains ou dans les gares.

Nous vous invitons à interpeller (mail, courrier, ...) la présidente de Région BFC Madame Marie-Guite DUFAY et le Directeur Régional SNCF BFC Monsieur Éric CINOTTI afin de faire entendre votre voix.

Usagers, citoyens, élus locaux, cheminots, nous avons un intérêt commun à défendre un service public ferroviaire SNCF sûr, de qualité et accessible à tous.

La CGT a des propositions alternatives à partager pour que la future convention TER soit synonyme de progrès.

Dès à présent, vous pouvez contribuer à la défense et à la promotion du service public ferroviaire SNCF en signant et faisant signer les 2 pétitions sur [change.org](https://www.change.org) en tapant « TER BFC » :

<https://www.change.org/p/syndicat-cgt-du-site-ferroviaire-de-dijon-non-a-la-suppression-du-controleur-dans-les-ter-de-bourgogne-franche-comte>